

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 mai 2021

## PROCES-VERBAL

### **Convocation du 29 avril 2021**

Présents : Mesdames BEILLARD Sylvie, RAVENEAU Annie, LAURENT Claudette, LACRAMPE-BOSSIS Josette, MASSIAS Isabelle, DUPUY Maryvonne.

Messieurs CHAPEAU Jean-Philippe, LHUILLIER Thierry, GROLEAU Tony, RONCERET Philippe, GUIOCHEREAU Yannick, DOUBLET David.

Excusés : Madame MAUBOUCHER-MINIER Louise-Anne, Monsieur ABILLARD Arnaud, Madame BONIN Marjorie

Secrétaire de séance : Monsieur RONCERET Philippe

-----  
Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 07 avril 2021.

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION COMMISSION COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE DU 24 AVRIL 2021**

Madame MASSIAS fait un point sur la réunion qui s'est tenue à la mairie le samedi 24 avril dernier concernant la relance du club CIPI. Par respect du protocole sanitaire 6 personnes étaient présentes. Plusieurs thèmes ont été abordés. Une assemblée générale sera prévue courant juin pour mettre en place la composition de ce nouveau bureau pour une reprise prévue en septembre.

### **CASVL : PRÉSENTATION ET APPROBATION DU PACTE DE GOUVERNANCE**

Madame le Maire fait une présentation du pacte de gouvernance entre la Communauté d'Agglomération et les communes. Ce pacte précise l'ambition collective pour le développement du territoire. Il définit les modalités de la gouvernance et l'organisation de l'exécutif ainsi que le rôle de chacune des instances décisionnelles.

Le conseil municipal approuve le pacte de gouvernance.

### **CASVL : PROGRAMMATION DES TRAVAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT 2021**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le renouvellement des branchements d'eau potables rue des Longeards et Rue de l'Aumônerie est programmé pour cette année. Le montant estimatif des travaux s'élève à 100 000 € HT.

### **SIEML : FONDS DE CONCOURS POUR LES OPÉRATIONS DE RÉPARATION DU RÉSEAU DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil municipal accepte le fonds de concours du SIEML pour la remise en état de l'installation au niveau du rond-point du super U. Montant de la dépense 1048.96€ - Taux du fonds de concours : 75% soit un reste à charge pour la collectivité de 786.72 €

### **VENTE TERRAIN COMMUNAL LOTISSEMENT LES MORTIERS**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu une demande d'achat d'un terrain situé Lotissement Les Mortiers II (lot 6). Madame le maire demande l'avis du conseil municipal sur cette éventuelle cession de terrain. Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité accepte la vente du terrain et autorise Madame le maire à signer toutes les pièces relatives à cette vente.

### **VOIRIE LOTISSEMENTS LES MORTIERS ET LE VILLAGE**

Monsieur CHAPEAU, Adjoint à la voirie, donne lecture des 3 devis reçus pour le projet de voirie sur le lotissement les Mortiers et le lotissement du Village. Ces devis sont à l'étude.

### **INDEMNITÉ SURVEILLANCE PLANS D'EAU**

Le conseil municipal décide de renouveler l'indemnité allouée pour la surveillance des plans d'eau et plus particulièrement en ce qui concerne la non-prolifération des ragondins.

### **DPU**

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés :

- 13 Impasse de la Forge
- 23 Rue de l'Amandier
- L'Ouche Cottin